

É

Le château de Chillon à Montreux?

A propos de l'article intitulé «Dans sa chasse aux Sorcières, Jacques Martin visite Chillon» (24 heures des 4 et 5 octobre 2008):

Dans le reportage sur la séance de signature de la bande dessinée *Jhen - Les sorcières*, j'ai été surpris de voir que la superbe photo des auteurs de l'album, prise devant le château par votre collaborateur Edouard Curchod, portait la mention de Territet.

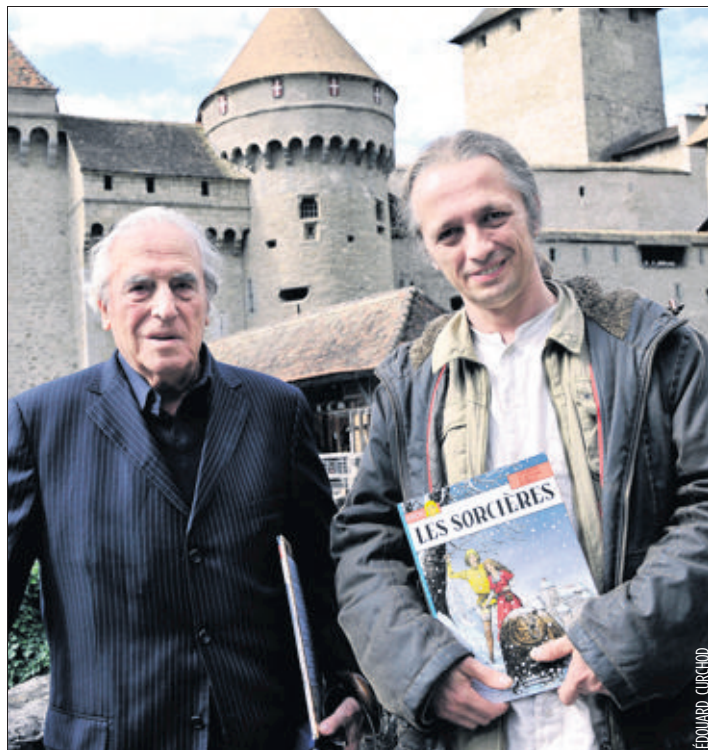
Les habitants de la commune de Veytaux partageront mon étonnement, puisque le site historique de Chillon est, bien sûr, situé dans leur commune et non pas celle de Montreux, dont Territet est l'un des fleurons.

Cette inexactitude n'enlève rien aux qualités du nouveau chef-d'œuvre de Jacques Martin, le créateur d'Alix et du reporter Lefranc (et non pas son parfait homonyme, le regretté animateur de *L'école des fans*), et du jeune et talentueux dessinateur Thierry Cayman, qui foulait pour la première fois les pavés du mythique château... Une excellente promotion pour la forteresse vaudoise - en a-t-elle besoin? - qui est déjà l'un des sites les plus visités de notre pays.
Jean Cossetto,
Villeneuve

É

Des fêtes forcément compromises

Il est surprenant que le syndic Daniel Brélaz se lance dans la



Jacques Martin et Thierry Cayman inaugurent leur nouvel album BD *Les sorcières* au château de Chillon.

défense d'un nouveau Musée des beaux-arts dont la «mairaine» (la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon) exige qu'il soit érigé au bord du lac, prétendument pour répondre au désir d'un futur donateur, qui voudrait que ses œuvres respirent l'air du large.

Mme Lyon oublie que Bellerive n'est pas un terrain vague au seul profit des chiens et de leurs maîtres. C'est au contraire un terrain de réserve pour certaines activités, dont une ville comme Lausanne a besoin.

Bellerive accueille chaque année le Luna Park, le Cirque Knie, le festival Open Air, sans parler d'autres manifestations moins régulières. Or ces fêtes

ne pourraient pas avoir lieu si les organisateurs ne disposaient d'un espace de travail à proximité immédiate (justement celui que Mme Lyon convoite) pour garer les caravanes qui apportent les équipements indispensables, notamment à l'entretien, la réparation, la gestion technique et administrative de ce qui n'est que joie et plaisir pour les spectateurs.

La construction du musée à l'endroit voulu par Mme Lyon empêcherait donc pour toujours le déroulement de ces fêtes populaires, devenues une tradition et une partie intégrante des possibilités de détente appréciées par toutes les classes sociales de Lau-

sanne; en même temps, elle sonnerait le glas de merveilleux souvenirs d'enfance qui nous enrichissent, parfois jusqu'à l'âge adulte. Négliger cet aspect prouverait que Daniel Brélaz n'a malheureusement pas la sensibilité nécessaire pour s'en rendre compte. Ce serait dommage...

Giovanni Fankhauser,
Lausanne

Tout sur le contenu, rien sur le contenant!

Sentant leur projet en danger, vu son implantation au bord du lac et son esthétique discutables, les partisans de ce «joyau» pensent habile de tenter de séduire les indécis par une campagne clinquante, où les promesses, les envolées lyriques et les omissions curieuses peinent à masquer sa véritable réalité.

Ainsi, comment expliquer la surprenante absence de gabarits, de cotes et de vues depuis le large dans la luxueuse plaquette vantant le projet; l'absence d'images du site et du projet architectural sur l'affiche «Un patrimoine à partager» placardée dans tout le canton; et l'absence de la moindre donnée sur le coût (68 millions?), sur l'affectation des locaux de l'actuel musée de Rumine et sur les frais de son inévitable réfection?

Bref, toutes ces omissions incitent à penser que les partisans de ce projet «sensible» détournent l'attention du peuple vaudois du contenant, l'implantation et l'aspect du bâtiment prévu, comme du prix à payer au profit de son futur contenu, les toiles exposées!

Le patrimoine à sauver prioritairement reste, pour moi, le lac et ses belles rives ouvertes. Notre peintre Bocion, en s'en inspirant comme principal sujet de ses chefs-d'œuvre, l'avait fort bien compris, lui!
Frank Paillard,
Lausanne

Poésie par-ci, arguments par-là...

A propos de l'article intitulé «Les Verts s'écharpent autour d'un poème anti-Musée des beaux-arts» (24 heures du 9 octobre 2008):

On entend des sonnets par-ci, on lit des éditos par-là, et on peut constater quelques nuances dans les propos. D'un côté, des faits, des arguments, simplement expliqués. Les propos favorables au musée se veulent rationnels, cohérents, et je suis persuadé qu'ils reflètent ce que la majorité des votants de notre canton exprimera le 30 novembre dans les urnes. Entre autres raisons, parce qu'il faut lire l'argumentation du non: bunker illégal, bling-bling, horreur, accusation de mensonge...

MM. Dolivo et Thévoz, dans votre édition du 10 octobre, se lâchent un peu: ils ne veulent pas d'une culture vendue au capitalisme qui fait du chantage. Il faut que la culture reste une affaire d'Etat (venant de l'extrême gauche, cette affirmation laisse songeur en regard de l'histoire récente...). Ce n'est donc pas tout à fait un non au musée à Bellerive qu'ils veulent faire dire aux citoyens. Leur position est plus idéologique.

Au sujet des bisbilles entre Verts au dernier Conseil communal, si M. Bonnard a interrompu le sonnet de M. Santschi, cela démontre de sa part un vrai respect pour la poésie qui mérite bien mieux que les rimes subies mardi soir! Mais l'art ne se discute pas! Les lieux où on le découvre, si! Et je me réjouis de pouvoir profiter du musée de Bellerive, bientôt. On pourrait même d'ores et déjà organiser une lecture de sonnets sur la terrasse du bâtiment, avec vue sur le lac et hauteur nécessaire à cet art... D'autant plus que ladite terrasse sera accessible gratuitement et sans passer par les lieux d'exposition du musée!

Philippe Clivaz,
conseiller communal, Lausanne

Contre Bellerive seulement

M. Julien Pidoux évoque l'incident du Conseil communal de Lausanne, au cours duquel Pierre Santschi a été empêché de réciter quelques vers de son cru. Mais pourquoi est-il question d'un «poème anti-Musée des beaux-arts», qui pourrait faire passer les opposants au bétonnage pour des opposants à la culture?

Les Vaudois sont appelés à se prononcer non pas pour ou contre un nouveau Musée des beaux-arts, mais pour son implantation à Bellerive ou dans un Grand Rumine réhabilité. L'alternative est clairement exprimée dans ledit poème - ce serait une bonne raison de le publier, et de faire partager à vos lecteurs la délectation des conseillers communaux...
Michel Thévoz,
Chavannes